



Municipalité des Cèdres

AVIS PUBLIC
Séance extraordinaire
Mercredi, 20 décembre 2023, 19h30

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le **mercredi, 20 décembre 2023 à 19h30**, à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres.

Prenez également avis que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023

2. Affaires financières

2.1 Acceptation des comptes du 14 au 20 décembre 2023

2.2 Modification à la programmation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ)

3. Règlements

3.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 505-2023 relativement à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la Municipalité pour l'exercice financier 2024

3.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 507-2023 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Municipalité des Cèdres pour l'année 2024

3.3 Adoption du règlement numéro 468-3-2023 modifiant le règlement numéro 468-2021 et ses amendements relatif au stationnement (RMH 330-2021) afin d'interdire le stationnement sur une partie du chemin du Fleuve et de prévoir les dispositions relatives à la suspension de l'interdiction de stationnement nocturne en période hivernale sur l'ensemble du territoire

4. Affaires juridiques

4.1 Dépôt de certificats du greffier-trésorier suivant la tenue d'une procédure de registres



Municipalité des Cèdres

5. Ressources humaines

- 5.1 Création du poste d'adjoint de direction et conseiller aux ressources humaines
- 5.2 Nomination de Julie Provost à titre d'adjointe de direction et conseillère aux ressources humaines
- 5.3 Mise à jour de l'organigramme de l'administration municipale

6. Ressources matérielles

- 6.1 Paysagiste de chez nous : contrat pour un service d'entretien paysager des arbres, arbustes et massif floraux pour la saison 2024

DONNÉ à Les Cèdres ce 15^e jour du mois de décembre de l'an 2023.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir affiché, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant la séance extraordinaire du 20 décembre 2023 en date du 15 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour du mois de décembre de l'an 2023.

Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe